## MACRON fossoyeur du logement social

Baisse des APL

+

Baisse des travaux, des réhabilitations et des constructions



Ensemble exigeons la suppression de l'article 52 de la Loi de finances



Samedi 9 Décembre 14H30 Manifestation Palais Royal - Paris



## HOLD UP DU GOUVERNEMENT MACRON SUR LE LOGEMENT SOCIAL AU PROFIT DES PLUS RICHES!

Depuis plusieurs années, afin de renflouer les caisses de l'Etat, tous les gouvernements qui se sont succédés pillent le logement social et Action Logement (1% logement). Cependant jamais aucun gouvernement n'a osé attaquer aussi durement les locataires et les bailleurs sociaux.

En effet, après les attaques sur le Code du Travail, de la Sécurité Sociale, la hausse de la CSG, les menaces sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi,... le



gouvernement Macron s'attaque au logement social en voulant économiser 1,7 milliard d'euros sur le dos des locataires.

Dans le même temps, le Patronat va encore bénéficier d'une baisse de ses sociales. d'aides cotisations financières accrues, l'ISF supprimée et ce sans aucune contrepartie. Les baisses de la TVA sur la restauration, qui ont démontré CICE inefficacité sur l'emploi. Nous attendons toujours la création du million d'emplois promis le par

MEDEF.

La baisse des APL programmée est un nouveau coup dur porté par le gouvernement sur une population déjà fragilisée par des revenus stagnants.

En outre, Le gouvernement Macron indique que les nouvelles baisses des APL à venir seraient compensées par une baisse des loyers. En réalité, cette baisse des loyers sera supportée par les locataires du fait que les bailleurs sociaux ne pourront plus entretenir, réhabiliter leur parc, construire... Ceci obligera également les bailleurs à réduire leurs effectifs. Selon les estimations des bailleurs sociaux, ces mesures vont mettre en déficit près de la moitié des Offices Publics de l'Habitat et priveront tous les bailleurs des moyens pour réaliser les travaux, les réhabilitations et construire des logements sociaux. Au-delà des suppressions d'emplois à venir dans le secteur du logement social, des milliers d'emplois indirects sont menacés (BTP, Entreprises sous-traitantes, prestataires ...).

## Ensemble sauvons le logement social

Suppression de l'article 52 de la Loi de finance 2018 Revalorisation de l'aide à la pierre : seul moyen permettant de construire des logements de qualité à prix abordables.

